

Deitermann GM 40

Mortier de ragréage et de lissage des sols intérieurs, à prise rapide, à haut teneur en résines synthétiques, en couche unitaire de 2 à 40 mm

Nature et propriétés

DEITERMANN GM 40 est un mortier de ragréage à prise rapide, pour égaliser les sols intérieurs de mauvaise planéité. Il est adapté aux locaux à trafic intense. Après sa prise, il offre une surface extrêmement plane et lisse.

Propriétés principales:

- Facilité de mise en oeuvre grâce à sa forte fluidité
- Pouvoir auto-nivelant élevé
- Pompable
- Aucun risque de fissuration ni de retrait
- Bonnes résistances à l'arrachement, compression et traction-flexion
- Accessible au trafic piéton après 2 à 4 heures
- Accessible pour collage (par ex. revêtements céramiques) après 4 - 6 heures
- Applicable en une couche de 2 à 40 mm
- Surface utilisable directement, sans revêtement final, même sous sièges à roulettes (DIN 13892).

Caractéristiques

Base	ciment, silice, résines et additifs
Couleur	gris
Masse volumique de la poudre	env. 1,18 kg/dm ³
Masse volumique du mortier gâché	env. 1,8 kg/dm ³
Consistance du mortier frais	coulable
Gâchage	6,2 litres d'eau + par sac de 25 kg ou 1 volume d'eau + 3,4 volumes de poudre
Temps de repos	2 minutes
Durée pratique d'utilisation	env. 30 minutes à + 20 °C
Température d'application	entre + 5 °C et + 30 °C (support et air ambiant)
Application	épandage, taloche, lisseuse, rouleau débulleur, pompe de 2 à 40 mm
Épaisseur d'application	
Nombre de couche	1
Consommation	env. 1,4 kg/m ² et par mm d'épaisseur
Accessibilité au trafic piéton	2 à 4 heures*
Pose	

- de revêtements insensibles à l'humidité (par ex. carrelages) 4 à 6 heures*
- de parquets, moquettes et revêtements synthétiques 2 à 3 jours*
- de peintures 3 jours*
- Accessibilité pour véhicules sur pneus souples (charge axiale ≤ 2 t) 24 heures*
- Résistance à la compression env. 25 N/mm² (28 jours)
- Résistance à la traction-flexion env. 8 N/mm² (28 jours)
- Résistance aux fauteuils sur roulettes (DIN 13892) oui

* Ces indications sont données à + 20 °C et 65 % H.R.; elles varient en fonction des températures existantes.

Domaines d'utilisation

DEITERMANN GM 40 convient comme mortier auto-nivelant pour l'égalsation et la mise en service rapide de sols dans les locaux intérieurs:

- béton
- chapes ciment (chauffantes ou non)
- chapes anhydrites
- sols de revêtements céramiques ou de pierres naturelles
- sols en bois ou panneaux dérivés du bois
- sols en asphalte coulé.

DEITERMANN GM 40 peut être recouvert directement de revêtements céramiques (carrelages ou dalles), parquets, tapis et revêtements synthétiques. Le revêtement peut rester nu dans le cas de faible sollicitations (locaux privés). Pour des raisons esthétiques (couleur homogène), il est conseillé d'appliquer une peinture décorative (voir paragraphe «Revêtements associés»). Dans le cas d'utilisation sur des sols soumis à des sollicitations mécaniques (par ex. dépôts, salles d'exposition, etc.) et dans le cas où le revêtement serait en contact intermittent avec de l'eau, prévoir impérativement l'application d'un revêtement filmogène de protection (voir paragraphe «Revêtements associés»).

Limites d'emploi

Ne pas appliquer sur sols extérieurs, sur sols mouillés en permanence, ni sur sols industriels.

Mise en oeuvre

Préparation des supports

Le support doit être ferme, sain et exempt de poussière, huiles ou graisses. Ragréer les défauts ponctuels de planéité supérieurs à 40 mm (nids de gravier grossiers, etc.) en ajoutant du sable (0 à 2 mm) à raison de 50 % en poids du DEITERMANN GM 40.

Prévoir la bande flexible Deitermann de désolidarisation de 10 mm d'épaisseur le long des murs et autour des piliers traversant le plancher, afin d'éviter toute fissuration. Coller la bande au mastic PLASTIKOL 8.

Béton, chape ciment et chape anhydrite

Appliquer le primaire d'accrochage non solvanté EUROLAN TG 4 sur les supports, à raison de 1 vol. d'EUROLAN TG 4 pour 3 vol. d'eau ou le fixateur de fond EUROLAN TG 2 dilué à l'eau à raison de 1:1. En présence de supports très poreux, répéter l'opération. Une fois que le primaire est sec (formation d'un film clair), l'application du DEITERMANN GM 40 peut commencer.

Sols en bois ou panneaux dérivés du bois

Enlever toute trace de produits d'entretien (cire par ex.), puis colmater les joints vifs. Le plancher ne doit pas osciller et doit être fixé fermement sur les lambourdes. Eventuellement, parfaire la fixation à l'aide de vis à bois. Appliquer le primaire d'accrochage EUROLAN TG 5 sur les bois secs. Ne pas marcher sur les sols fraîchement traités.

Dalles naturelles et revêtements céramiques.

Après nettoyage du support, appliquer une couche d'EUROLAN TG 5 puis mettre en oeuvre DEITERMANN GM 40 après 2 à 24 heures.

Gâchage pour application sur béton, chape et sols liés au ciment

Gâcher 6,2 litres d'eau par sac de 25 kg de DEITERMANN GM 40. Respecter scrupuleusement ce rapport de mélange. Mélanger intensivement durant 3 minutes à l'aide d'une foreuse électrique munie d'un agitateur approprié, jusqu'à obtention d'un mortier homogène et coulant. Après un temps de repos de 2 minutes mélanger encore une fois un court instant à la vitesse de rotation la plus lente.

Gâchage pour application sur sols en asphalte coulé

Ajouter un sachet de 250 g de fibres DEITERMANN GM par sac de 25 kg de DEITERMANN GM 40.

Gâchage pour application sur bois ou panneaux dérivés du bois

Si un tissu de verre n'est pas utilisé, ajouter

un sachet de 250 g de fibres DEITERMANN GM par sac de 25 kg DEITERMANN GM 40.

Application générale

Après le mélange, verser directement DEITERMANN GM 40 sur le support préparé et l'étaler dans l'épaisseur requise.

DEITERMANN GM 40 est auto-nivellant; cependant il est nécessaire de faciliter son étalement.

Appliquer le produit à la taloche crantée de 4 mm ou à la règle crantée N° 2 puis passer la surface fraîche au rouleau débulleur Deitermann à aiguilles courtes dans le cas d'application en 3 à 4 mm d'épaisseur.

Appliquer le produit à la taloche en caoutchouc puis passer la surface fraîche au rouleau débulleur Deitermann à aiguilles longues dans le cas d'application à partir de 4 mm d'épaisseur.

Travailler en continu pour faciliter les raccords.

Le passage du rouleau débulleur est particulièrement recommandé sur tous les supports, pour éviter les occlusions d'air à l'intérieur du revêtement et pour en améliorer la finition lisse et plane.

Dans le cas de grandes surfaces, utiliser un malaxeur mécanique raccordé à une pompe (par ex. M-tec Duomix 2000). Lors d'arrêts supérieurs à 20 minutes vider les tuyaux de pompage.

La durée d'utilisation du DEITERMANN GM 40 est d'env. 30 minutes à + 20 °C. La température d'application doit se situer entre + 5 °C et + 30 °C (support et air ambiant).

Ne pas utiliser sur des supports chauffés durant la pose.

Remontées d'humidité

Dans tous les cas de remontées éventuelles d'humidité (par ex. sols en sous-sol et/ou avec des carreaux émaillés imperméables à la vapeur d'eau) appliquer la résine époxy non solvantée EUROLAN FK 28 comme pare-vapeur. Eviter la formation de flaques et saupoudrer de silice (0,1 – 0,5 mm) à refus. Enlever l'excédent de silice après 16 - 24 heures avec un aspirateur industriel.

Application sur bois et panneaux dérivés du bois

Après séchage de l'EUROLAN TG 5 (env. 2 à 3 heures):

– dérouler le tissu de verre N° 2 en superposant les lés sur env. 5 cm dans les deux sens et les fixer au moyen de 5 à 7 agrafes par m². Au bout de 3 à 6 heures suivant l'application de l'EUROLAN TG 5, verser DEITERMANN GM 40 (sans fibres) et l'étaler en épaisseur minimum de 10 mm.

– ou ne pas employer de tissu de verre, mais verser DEITERMANN GM 40 auquel les fibres auront été ajoutées.

Suite aux différents mouvements de planchers en bois, il est conseillé de scier des joints de retrait. Limiter les surfaces d'un seul tenant à ≤ 16 m².

Vu les différents mouvements auxquels sont soumis les sols en bois, les risques de fissuration ne peuvent pas être totalement exclus. Pour cette raison, nous recommandons d'utiliser la membrane acoustique MONTAPANEEL SDS pour désolidariser l'ensemble. Utiliser l'adhésif flexible sans ciment PLASTIKOL F 1 pour coller la membrane sur le support (voir notices techniques).

Application sur sols en asphalte coulé

Les supports en asphalte coulé doivent posséder une résistance en conformité avec les normes en vigueur. Nettoyer toutes les impuretés du support (par ex. en fraisant) puis appliquer le primaire d'accrochage EUROLAN TG 5.

Utiliser les fibres DEITERMANN GM. Leurs caractéristiques permettent d'éviter les adhérences aux bras du mélangeur et les grumeaux dans le mélange. Le comportement fluide du DEITERMANN GM 40 n'est pas altéré par l'utilisation des fibres. De même, à l'état durci, aucune fibre ne ressort à la surface.

Les fibres permettent au DEITERMANN GM 40 de répondre aux exigences particulières du support en asphalte coulé, car elles en améliorent ses caractéristiques mécaniques.

L'épaisseur maximale de la couche de DEITERMANN GM 40 sur les supports en asphalte coulé est de 15 mm. La dimension maximale des surfaces ne doit pas dépasser 40 m². La longueur latérale de la surface est de 8 m maximum.

Après la fin de prise du produit, scier la surface selon le quadrillage des joints.

Application sur anciens mortiers de ragréage

En cas de reprise d'anciens ragréages au DEITERMANN GM 40, appliquer le primage d'accrochage EUROLAN TG 4 dilué 1:3 dans l'eau. Après 3 - 4 heures, appliquer DEITERMANN GM 40 dans l'épaisseur requise.

Revêtements associés

Après la pose du mortier DEITERMANN GM 40, la surface plane et lisse permet la pose directe de revêtements céramiques (carrelages ou dalles), de parquets, de tapis et de revêtements synthétiques.

Revêtements céramiques (carrelages): pose après env. 6 heures en utilisant les mortiers-colles flexibles DEITERMANN KM Flex (prise normale), KM Flex + Fix (prise rapide), KMH Flex ou KMH Flex + Fix (mortiers-colles fluides).

Parquets, tapis et revêtements synthétiques: pose après 1 à 3 jours en utilisant les colles recommandées par les fabricants.

DEITERMANN GM 40 peut rester nu (sans revêtement final) dans le cas de faibles sollicitations. Pour des raisons esthétiques (couleur homogène), il est conseillé d'appliquer un revêtement filmogène décoratif à base de résine époxydique en phase aqueuse. Appliquer le primaire EUROLAN FK 41 non dilué ou EUROLAN FK 42 dilué dans 20 % d'eau. Ensuite appliquer une couche d'EUROLAN FK 42 non dilué.

Dans le cas d'utilisation sur des sols soumis à de sollicitations mécaniques et dans le cas où le revêtement serait en contact intermittent avec de l'eau, prévoir impérativement un revêtement filmogène de protection à base de résine époxydique en phase aqueuse. Appliquer le primaire EUROLAN FK 41 non dilué ou EUROLAN FK 42 dilué 20 % d'eau. Ensuite appliquer une couche d'EUROLAN FK 42 non dilué.

Ne pas appliquer EUROLAN FK 42 trop abondamment, afin d'éviter la formation d'un film en surface.

Locaux humides privatifs

Dans ce cas avec pose de revêtements céramiques utiliser une membrane d'étanchéité, par ex. SUPERFLEX 1, D 1 ou D 2 etc.

Précautions

Respecter les épaisseurs suivantes:

Épaisseur minimale: 6 mm sols avec trafic d'engins sur pneumatiques souples, à charge axiale inférieure à 2.000 kg.

Épaisseur sur sols en bois: 5 à 20 mm.

Épaisseur maximale sur chapes chauffantes: 12 à 15 mm.

Épaisseur maximale sur asphalte: 15 mm.

Protection

Eviter toute évaporation trop rapide de l'eau de gâchage due à de fortes températures ambiantes, à un ensoleillement intense ou à des courants d'air pendant la prise du DEITERMANN GM 40.

Consommation

Env. 1,4 kg de poudre par m² et par mm d'épaisseur.

A titre indicatif un sac de DEITERMANN GM 40 permet de recouvrir les surfaces suivantes:

Épaisseur [mm]	2	5	10	20	30
Rendement [m² par sac de 25 kg]	8,9	3,6	1,8	0,9	0,6

Emballage et stockage

DEITERMANN GM 40 est livré en sac de 25 kg (poids net).

Entreposé au sec, le produit se conserve au moins 9 mois dans son emballage d'origine non ouvert.

Remarques

A faible teneur en chromate (TRGS 613).

La mise en œuvre correcte de nos produits n'est pas soumise à notre contrôle. Notre garantie ne porte dès lors que sur la qualité de nos produits dans le cadre de nos conditions générales de vente et de livraison. Nous ne pouvons donc pas assurer la responsabilité des mécomptes éventuels provenant d'une application incorrecte de nos produits.

Respecter les mesures de sécurité mentionnées dans la fiche de sécurité du produit et sur l'étiquette des emballages, en matière de prévention d'accidents corporels et matériels.

La présente notice technique annule et remplace toutes les informations précédentes données sur ce produit.

Nous nous réservons le droit de modifier nos produits dans le sens d'une amélioration de leurs caractéristiques techniques.

Les informations communiquées par nos services et/ou distributeurs et qui ne figureraient pas dans la présente notice technique, doivent faire l'objet d'une confirmation écrite.

DETERMANN

maxit Group

maxit France
4, rue de Mulhouse
68180 Horbourg-Wihr
France
Tél. 03 89 20 10 80
Fax 03 89 20 10 75
Internet www.maxit.fr

maxit France
Allée de la Luye
01150 Saint-Vulbas
France
Tél. 04 74 46 20 80
Fax 04 74 61 58 80
Internet www.maxit.fr

maxit France
Route de Tritteling
570380 Faulquemont
France
Tél. 03 87 29 27 70
Fax 03 87 29 38 98
Internet www.maxit.fr